

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Prises-de-risques-avec-la-dispersion-de-radioactivite-dans-l-environnement>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas : Multiples prises de risques avec la dispersion de radioactivité dans l'environnement**

23 avril 2020

France : Cruas : Multiples prises de risques avec la dispersion de radioactivité dans l'environnement

Parce que 2 vannes n'étaient pas dans la bonne position, il aurait été impossible de confiner automatiquement le bâtiment du combustible nucléaire du réacteur 3 de la centrale de Cruas (Drôme).

Le réacteur étant arrêté pour maintenance au moment des faits, c'est dans ce bâtiment qu'est entreposé tout le combustible nucléaire. Il a été plusieurs fois manipulé, de même que du matériel hautement radioactif, dans un espace qu'il était impossible d'isoler de l'extérieur en cas d'accident et de montée de radioactivité. Une action manuelle aurait toutefois permis de couper la ventilation et de restaurer le confinement requis, mais avec un délai de mise en œuvre bien plus long qu'une fermeture automatique. Des contrôles manifestement un peu trop légers avant de lancer des activités risquées, des dangers supplémentaires pour l'environnement et les populations, le non respect des règles régissant le fonctionnement de l'installation nucléaire... EDF a déclaré le 20 avril 2020 l'évènement comme étant significatif pour la sûreté et l'a classé au niveau 1 de l'échelle INES*.

Cet incident est le 3ème à être déclaré par l'exploitant en très peu de temps. Tous en lien avec un problème de confinement. Le 6 mars 2020, EDF annonçait que [plusieurs pics de radioactivité avaient été enregistrés dans un bâtiment](#) où sont nettoyés les outils contaminés. En janvier et février 2020, mais aussi en octobre et en novembre 2019. Le sas dans lequel les opérations étaient réalisées n'était en fait pas étanche. **Malgré des relevés démontrant dès le mois d'octobre une contamination de l'air du bâtiment, EDF n'en a interdit l'accès à son personnel que fin janvier 2020. L'air contaminé a quant à lui été rejeté dans l'environnement.** Le 6 mars 2020, l'exploitant déclarait aussi un problème de [vannes ouvertes un peu trop tôt](#), sur le bâtiment du réacteur 3. **Là encore, à l'origine de l'incident, une erreur commise lors de l'arrêt du**

réacteur, sur une procédure pourtant réglementée, qui a fait prendre des risques de dispersion de radioactivité dans l'environnement.

Ce que dit EDF :

Position inadaptée de deux vannes sur un système de ventilation du bâtiment combustible de l'unité de production n°3

Publié le 23/04/2020

Le 16 avril 2020, l'unité de production n°3 de la centrale EDF de Cruas-Meysses est en arrêt programmé pour maintenance. Des contrôles réalisés dans le bâtiment combustible permettent de détecter que **deux vannes alimentant un système d'air comprimé sont en position fermée alors qu'elles auraient dû être ouvertes. Ce système est nécessaire aux manœuvres automatiques de plusieurs clapets du circuit de ventilation du bâtiment.** Ces clapets ne pouvaient donc plus se fermer automatiquement mais restaient manœuvrables manuellement. Ce jour-là des opérations de manutention de matériel sont réalisées dans le bâtiment. D'après les Spécifications techniques d'exploitation (STE) elles sont assimilables à de la manutention de combustible. Or, selon ces règles, **en cas d'accident de manutention de combustible, le bâtiment doit pouvoir être isolé des autres locaux via la fermeture automatique des clapets concernés.** Les opérations de manutention qui se déroulaient normalement sont donc interrompues immédiatement car les systèmes utilisés en cas d'incident ne sont pas pleinement opérationnels.

Après analyse, les équipes rouvrent les deux vannes et vérifient la conformité de l'ensemble des clapets du système de ventilation. Les opérations de manutention sont alors menées à leur terme.

L'étanchéité de ce circuit de ventilation avait été testée et validée lors d'un essai périodique le 22 mars. **Entre le 22 mars et le 16 avril, plusieurs manutentions combustible ont eu lieu dans le bâtiment, alors que certaines manœuvres automatiques de la ventilation étaient indisponibles.** Aucune situation n'a nécessité de couper cette ventilation au cours de la période. La fermeture manuelle aurait pu être réalisée en cas de besoin, celle-ci étant toujours restée opérationnelle.

La Direction de la centrale a déclaré cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire le 20 avril, au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cruas-meysses/actualites/position-inadaptee-de-deux-vannes-sur-un-systeme-de-ventilation-du-batiment-combustible-de-l-unite-de-production-ndeg3>

Ce que dit l'ASN :

Indisponibilité partielle de la fonction d'extraction d'iode du système de ventilation du bâtiment combustible

Publié le 29/04/2020

Centrale nucléaire de Cruas-Meysses - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 20 avril 2020, EDF a informé l'ASN d'un événement significatif pour la sûreté portant sur l'indisponibilité partielle de la fonction d'extraction d'iode du système de ventilation du bâtiment

combustible du réacteur 3 de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses, alors que des manutentions de combustible étaient en cours.

Le bâtiment combustible est équipé d'un circuit de ventilation et de filtration de l'air (DVK). Ce circuit permet de maintenir la température ambiante dans les limites acceptables pour le personnel et les matériels. En cas d'accident de manutention des assemblages de combustible, ce circuit **assure également le confinement du bâtiment pour éviter tout rejet accidentel à l'extérieur** de la centrale, notamment d'iode radioactif. Dans ce cas, une partie de la ventilation du bâtiment combustible doit être arrêtée pour permettre le fonctionnement optimal du dispositif d'extraction d'iode du circuit DVK, qui nécessite un débit d'air réduit.

La manœuvre des systèmes de ventilation est réalisée par de l'air comprimé : chaque registre de ventilation possède pour cela une réserve d'air, reliée au réseau d'air de régulation (SAR) du réacteur. En cas d'accident de manutention du combustible, cette réserve permet la manœuvre des registres de ventilation.

Le 16 avril 2020, lors d'un contrôle des réserves d'air associées aux registres de ventilation, un technicien note des valeurs de pression anormalement basses et constate que des vannes d'alimentation en air de ces réserves sont en position fermée. Les manutentions de combustible, alors en cours, sont immédiatement interrompues et les vannes d'alimentation en air sont ouvertes.

Les investigations d'EDF montrent que **la dernière intervention sur les réserves d'air du système DVK date du 22 mars 2020. Or, depuis cette date, des manutentions de combustible ont eu lieu, ce qui est interdit** par les spécifications techniques d'exploitation du réacteur en cas d'indisponibilité du système d'extraction d'iode. En effet, en cas d'accident de manutention de combustible, **le confinement du bâtiment combustible aurait pu être retardé** et les registres de ventilation auraient potentiellement dû être fermés manuellement.

En l'absence d'accident de manutention de combustible, cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur le personnel et sur l'environnement.

Cependant, en raison du **non-respect des spécifications techniques d'exploitation**, cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Fonction-d-extraction-d-iode-du-systeme-de-ventilation-du-batiment-combustible>

***INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique/I/INES) - <https://www.asn.fr/Lexique/I/INES>